

MAIRIE
De
SALVIAC



Compte-rendu du conseil municipal du 26 juin 2019

Ordre du jour :

1. Délibération autorisant M. le Maire à signer le contrat Bourg Centre Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2019/2021
2. Délibération pour la constitution du jury d'assises 2020.
3. Décision modificative budgétaire n°1/2019 (budget principal)
4. Convention de mise à disposition d'une partie du local « 44 rue des écoles ».
5. Questions diverses.

Présents : Alain Faucon, Anne-Marie Delpech, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Viviane Iragnes-Colin, Philippe Ruscassie, Hélène Bureau , Philippe Balat, Christian Doby , Marie-Thérèse Souriat, Ingrid Puyo.

Absents excusés : Viviane Iragnes-Colin (procuration Catherine Benazeraf), Christian Farguet (procuration Xavier Leglaive), Bernard Gay.

Absent : Marcel Paul.

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

1. Le conseil autorise à l'unanimité le maire à signer le contrat Bourg Centre Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2019/2021
2. Les chiffres du tirage au sort d'après la liste électorale sont donnés par Ingrid Puyo : 801 Mr Karl Ruthner, 632 Mr Mathieu Miquel, 426 Mme Marie-France Gay.
3. Un trop perçu sur la taxe d'aménagement 2018 est à rembourser pour 812€. Il sera pris à article 21.318 opération 236.
4. Le conseil autorise la mise à disposition de l'aile gauche (1^{er} étage) de l'ancien bâtiment de l'école des filles au 44 rue des Ecoles à Mme Sylvie Sebert présidente de l'association l'Escale Solidaire pour 180€ par an charges non comprises.

5. Le transfert financier de l'assainissement est finalisé par le transfert financier courant juillet : 36.361,89€. Les 9000€ des travaux au contournement sont pris en charge ainsi que les charges de remboursement de l'emprunt.

Salle de gymnastique : point par Xavier Leglaive : le plaquiste a terminé son travail, habillage en bois semaine prochaine, travaux de peinture à suivre pour une mise à disposition fin juillet.

Le goudronnage de Gamone est terminé.

Le Maire

Alain FAUCON

